



Photo 1 : crâne de blaireau. Remarquons l'imposante crête sagittale en son sommet. Présente chez tous les carnivores, elle est cependant très marquée chez cette espèce. Elle joue un rôle de point d'attache des principaux muscles des mâchoires.

VUES INSOLITES SUR NOS MUSTÉLIDÉS

Inhabituelle et étonnante, telle est la découverte du crâne d'un animal au cours d'une promenade. Rapidement de multiples questions viennent à l'esprit, dont la première est certainement : à qui appartenait-il ? Parce que cette approche par les ossements est tout aussi amusante qu'instructive, nous avons voulu la partager en prenant l'exemple des mustélidés. Notre choix s'est porté sur ces animaux car ils n'ont jamais laissé l'homme indifférent : haine ou attrait ont engendré à leur égard des comportements de destruction ou d'apprivoisement allant jusqu'à la domestication. Comment ne pas être dérangé ou séduit par leurs qualités de prédateur, par leur vie dans les ténèbres, par leurs cris ou odeurs étranges ?

Crânes et dents

Les crânes et leurs mâchoires ont joué un rôle important dans la détermination et la classification des espèces de mammifères. Ils présentent une tendance à la différenciation plus évidente que tout autre partie du squelette. Ce sont des structures complexes mais qui restent très simplement quantifiables et comparables. Tous les contours sont aisément mesurables (figure 1) et la dentition est facilement définie par une formule qui exprime sa composition en prenant un seul côté de la bouche (le tableau ci-dessous nous présente un exemple d'établissement de la formule dentaire pour un carnassier de 38 dents).

Tout carnassier possède des rangées dentaires continues comprenant de l'avant vers l'arrière de la bouche : trois petites incisives, une grande canine ou "croc" et un nombre variable de dents mâchelières ou "jugales". Chez celles-ci on distingue les prémolaires et les molaires vraies. Les molaires apparaissent les dernières au cours du développement et ne sont pas précédées de dents de lait.

Les mustélidés

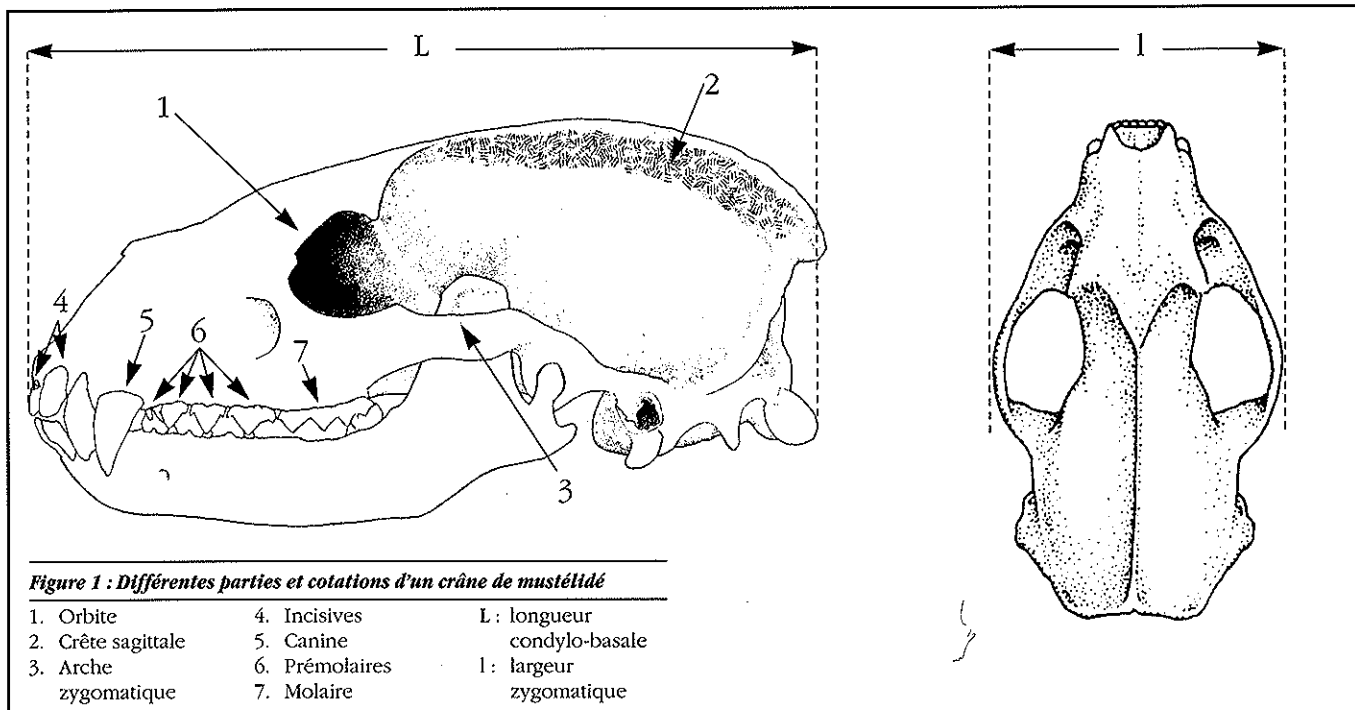
Tous les prédateurs dont nous parlons ici appartiennent à une

même famille, celle des *Mustelidae*. Parmi les familles de mammifères carnivores elle est la seule, avec ses sept espèces différentes, à être bien représentée au sein de la faune de la région wallonne. Les deux autres familles, celles des *Felidae* et des *Canidae* ne comportent chacune qu'une seule espèce : le chat sauvage et le renard respectivement.

Comparativement aux mustélidés, le chat a un museau plus court et le renard un museau plus allongé. Nous retrouvons bien sûr ces caractéristiques dans la forme

dents supérieures :	1.2.3.	1	1.2.3.4.	1.
Incisives	—	Canines	—	Molaires
dents inférieures :	1.2.3.	1	1.2.3.4.	1.2.
	3.1.4.1			
En formule simplifiée :	3.1.4.2			

Établissement de la formule dentaire d'un carnassier



du crâne. Avec un peu d'habitude, la confusion n'est pas possible.

Chaque mustélidé est présenté ci-après dans un ordre que nous avons choisi sur base de la formule dentaire et de la grosseur de l'animal.

Le groupe à la formule dentaire

3.1.4.1.
3.1.4.2.

■ **Le blaireau (*Meles meles*) ; tasson, tachon ou tesson** en wallon : le plus grand des mustélidés d'un poids de 10 à 20 kg pour une longueur allant jusqu'à 1 mètre. C'est lui dès lors qui possède le crâne le plus grand : L = 12 à 13 cm ; l = 8 à 8,5 cm.

Le régime alimentaire est constitué essentiellement de végétaux (graines, fruits, herbes) et de vers de terre selon la saison. A son menu figurent aussi des petits animaux comme des rongeurs, insectes, batraciens... A l'occasion il est charognard. Nous avons découvert le crâne d'un blaireau rejeté par ses congénères hors d'un terrier avec des terres de déblaiement. L'animal avait été dévoré après qu'il fut certainement mort de vieillesse, faiblesse ou maladie.

En fait, l'espèce est omnivore. Cette particularité au sein des mustélidés est décelable dans deux caractéristiques propres de la dentition. D'une part, la molaire supérieure est de taille assez impressionnante, ce qui offre une grande surface plate d'écrasement des aliments. D'autre part, le blaireau ne possède pas de carnassière, c'est-à-dire une molaire généralement particulièrement grande avec un bord pointu et tranchant qui permet de déchirer les chairs. Cette carnassière, nous la retrouvons chez les autres mustélidés et chez les *Canidae*. Par contre elle est peu différenciée chez les *Ursidae*, notamment chez l'ours brun. Sa dentition rapproche le blaireau de cet autre omnivore et le positionne dès lors entre celui-ci et les martres qui sont de redoutables chasseurs parmi les mustélidés.

Une autre particularité du crâne du blaireau est l'emboîtement parfait de la mâchoire inférieure au niveau de ses articulations. Il n'est effectivement pas possible de désolidariser la mandibule du crâne sans casser les os des fosses glénoïdes dans lesquelles elle s'emboîte. Ainsi, les mouvements des mâchoires sont pareils à ceux des ciseaux ou des pinces ; elles coupent ou écrasent ; elles ne servent nullement à moudre la nourriture¹.

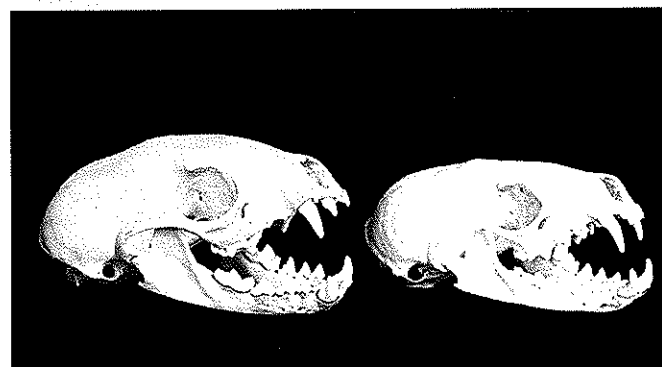


Photo 2 : crânes d'une fouine et d'une martre. Elles étaient toutes deux peu âgées car les dents ne présentent aucun signe d'usure et les os sont bien blanchis après trempage dans une solution d'eau de javel. En outre, la crête sagittale est absente. Celle-ci apparaîtra et deviendra plus saillante avec l'âge. Chez les autres mustélidés, les jeunes individus peuvent aussi en être dépourvus.

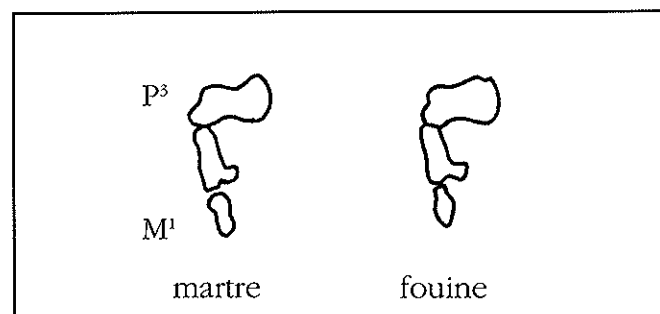


Figure 2 : la troisième prémolaire (P³) et la molaire (M¹) de la mâchoire supérieure permettent la distinction entre les deux espèces.

■ **La martre (*Martes martes*) ; mândraî, mândraî, matte, maute ou mandraî** : le mustélidé propre à nos forêts où il chasse petits rongeurs, écureuils, oiseaux qu'il peut maîtriser avec ses 1 à 2 kg. La longueur

de son corps est de 45 à 52 cm et de sa queue 22 à 25 cm. Elle pourrait être facilement confondue avec la **fouine (*Martes foina*) ; fawènne, faïènne, faïènne, faïennette, fawinne, flohènne ou fuine**

qui est approximativement de même taille, quoique légèrement plus petite (guère plus de 45 cm de long auquel on ajoute la queue qui mesure jusqu'à 26 cm). Le poids est comparable : 1 à 2,3 kg. Sur le plan des mœurs, la fouine craint moins que la martre le voisinage de l'homme et se tient à proximité et à la périphérie des villages. L'endroit où un crâne est trouvé peut fournir une indication sur l'espèce d'autant plus précieuse dans le cas de la martre et de la fouine, qu'il est de taille assez semblable : L = 8 à 8,8 cm ; l = 4,9 à 5,3 cm. Celui de la fouine paraît néanmoins plus trapu, le rostre (museau) étant plus court et la largeur zygomatique plus grande.

La distinction précise entre ces deux espèces sur base des seuls os de la tête fait appel à une observation de détails (figure 2) : sur la mâchoire supérieure de la martre, le bord externe de la 3^e prémolaire est plutôt concave et celui de la molaire vu du dessus se marque par un bord saillant et arrondi. Chez la fouine, la première a une tendance à la convexité et le bord de la seconde est plus largement entaillé, lui donnant dès lors un aspect concave.

Les deux espèces qui sont carnivores ont des carnassières bien spécialisées, même si elles ne dédaignent pas d'autres aliments comme divers fruits en été et en automne.

Le groupe à la formule dentaire

3.1.4.1.
3.1.3.2.

■ **La loutre (*Lutra lutra*) ; loutte ou lotte** : formidable chasseur sous eau de poissons, la loutre est un animal au corps long et cylindrique de 1 jusqu'à 1,3 m dont 36 à 55 cm de queue pour un poids de 10 kg ou plus. La tête a la particularité d'être fort aplatie et le museau d'être court et élargi comme celui du phoque. Le crâne est dès lors lui aussi très aplati, sa hauteur égalant environ la moitié de sa largeur. Sa longueur (L) atteint 12,4 cm pour les

mâles et ne dépasse pas 11 cm chez les femelles ; quant à la largeur (l) elle équivaut 60 % de L.

Le rostre est très court. Le front est très étroit étant donné que les orbites sont situées fort sur le dessus du crâne. La position des yeux de la loutre fait qu'elle a une vision plutôt frontale que latérale, avantage indéniable pour un chasseur plongeur. Nous retrouvons aussi ce trait précisément chez le phoque.

Le petit front et la forte constriction postorbitaire tranchent avec la remarquable largeur de la boîte cérébrale. Sûrement pas bête l'animal ! On l'approvoisait d'ailleurs aisément.

Le groupe à la formule dentaire

3.1.3.1.
3.1.3.2.

■ **Le putois (*Mustela putorius*) ; fichau, feichô, fus-sieau, vèchau, vèchè, vè-cheu, vècho, vichô, wiheu, wiha** : Le putois est le mustélidé marquant une transition, assez arbitraire somme toute, entre les grands représentants de cette famille et les plus petits que sont la belette et l'hermine. D'une longueur de corps fort semblable à celle de la fouine (40 à 45 cm) il est néanmoins plus court car sa queue n'a que 10 à 12 cm. Son poids oscille entre 400 et 800 gr mais peut atteindre 2 kg chez certains individus âgés.

Le crâne du putois est plus petit que ceux de la martre et de la fouine : L = 6 à 7 cm et l = 3,7 à 4,5 cm. Animal plus court, mais d'un poids pouvant égaler celui de ces deux espèces, il paraît plus trapu. Ce caractère pourrait aussi être accentué par le museau moins effilé : le rostre du crâne est de fait très court comparativement à celui des espèces du genre *Martes*. Le putois reste malgré tout un animal au corps effilé et bas sur patte qui pénètre dans les terriers de lapins, tout comme le furet, auxiliaire bien connu du chasseur. Le furet n'est rien d'autre qu'une forme domestiquée d'un putois, vraisemblablement d'origine asiatique.



Photo 3 : le crâne fort plat de la loutre, un animal taillé pour la chasse sous l'eau.

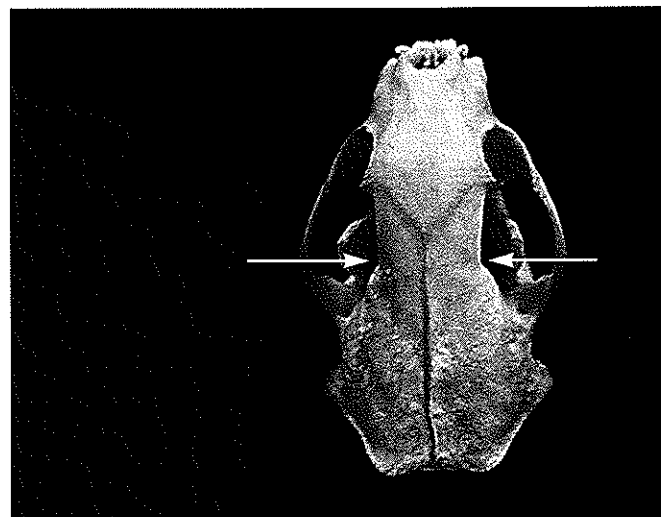


Photo 4 : crâne d'un putois sur lequel on remarque bien la position très reculée et caractéristique de l'espèce, du rétrécissement post-orbitaire.



Photo 5 : crâne de belette trouvée morte dans un piège "belletière" qui tire parti de la curiosité et de l'habitude de ce prédateur à visiter les trous et anfractuosités. Ses canines frappent l'attention par leur longueur et leur caractère effilé. Elles lui permettent de tuer ses proies par morsure au cou. Comparativement à sa taille, la belette ainsi armée s'attaque occasionnellement à des animaux plus grands, de la taille d'un levraut.



VUE D'ENSEMBLE DES
CRÂNES DE NOS MUSTÉLIDÉS

- 1. Blaireau
- 2. Loutre
- 3. Martre
- 4. Hermines
- 5. Belette
- 6. Fouine
- 7. Putois

■ **L'hermine (*Mustela erminea*) ; blanke marcotte, hermène, harminette ou herminette et la belette (*Mustela nivalis*) ; marcotte, marlouwette, bassecollette, bercollette ou bicollette** sont les plus petits des mustélidés. La belette est d'ailleurs le plus petit des carnivores européens (17 à 25 cm de long dont 4 à 6,5 cm de queue pour 40 à 130 gr). L'hermine pèse deux fois plus

avec ses 100 à 300 gr pour 25 cm à un peu plus de 30 cm de long dont 8,5 à 10 cm de queue.

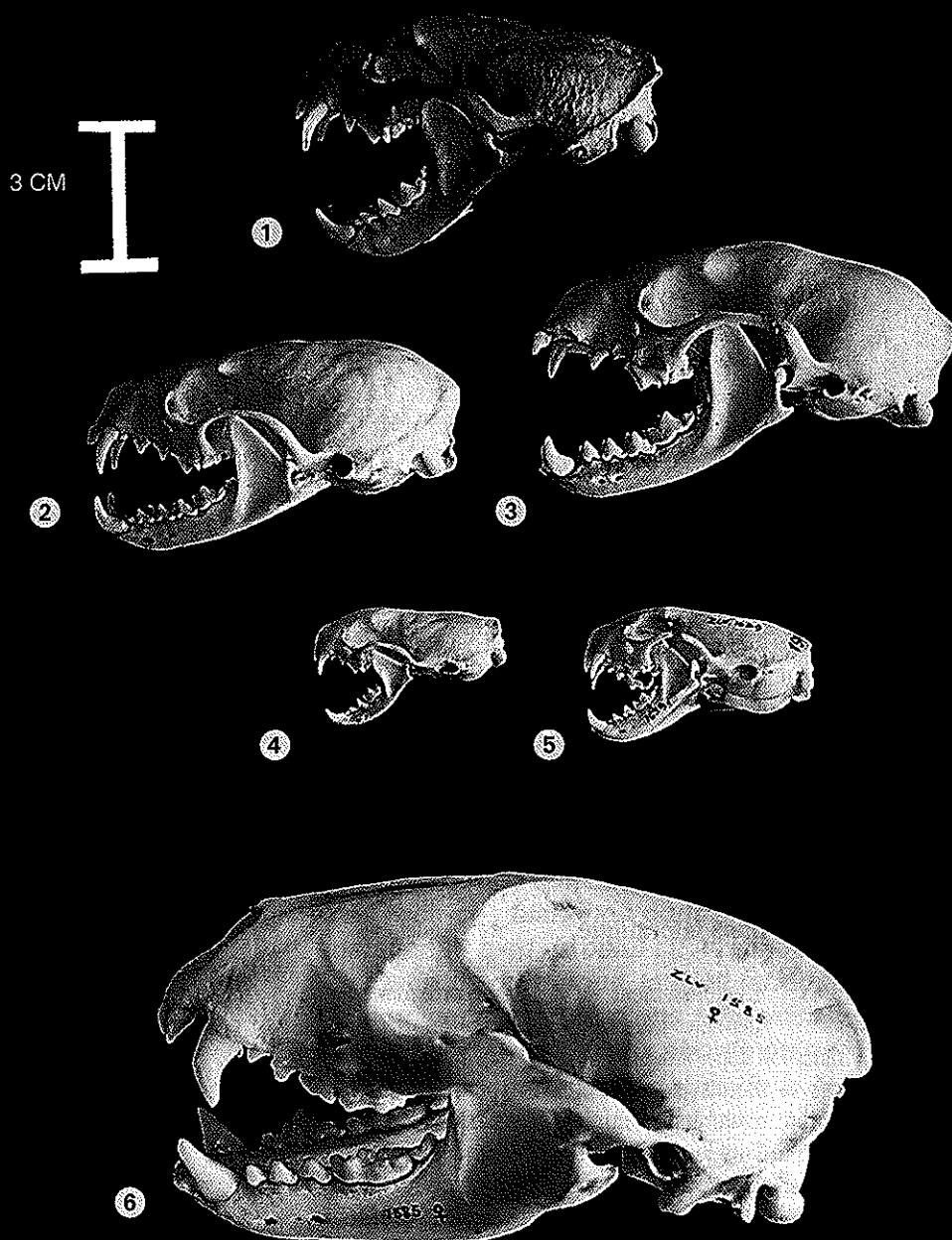
Le crâne de la belette paraît minuscule : L = 3,1 à 3,5 et l = 1,8 à 2 cm, en moyenne. Celui de l'hermine est un peu plus grand : L = 4,3 à 5,1 cm et l = 2,6 à 3 cm, ce qui permet leur distinction. Il semble que leur nom de genre *Mustela* vient de *Mus* qui désigne la souris en latin ; ces prédateurs se

nourrissent de fait principalement de petits rongeurs : mulots et campagnols. Ils sont spécialisés dans la chasse, à l'intérieur même des galeries des rongeurs. Un diamètre d'orifice de 3-4 cm suffit pour que la belette s'y glisse. Cet animal est tellement spécialisé que ses populations fluctuent nettement en fonction des pullulations de ses proies.

PH. NIHOUL.

Ouvrages et revues consultés :

- (1) Frechkop S. 1958 *Faune de Belgique*. Mammifères. réédition 1981. I.R.S.N.B. Bruxelles.
- (2) Tricot J. 1992. *Carnivores sauvages*. Forêt wallonne n° 15.
- (3) L'épine noire. Dossier nuisible. Boulton-aux-Bois. Buzancy. Diffusé par jeunes et Nature, Wavre
- (3) Corbet G., Ovenden D., Saint-Giron M.-C. 1984. *Mammifères d'Europe*. Bordas.
- (4) La Gazette des Terriers. 1994. *Petit guide de reconnaissance de 30 crânes de mammifères*. Boulton-aux-Bois. France.



**VUE D'ENSEMBLE DES CRÂNES
DE NOS MUSTÉLIDÉS**

1. Putois
2. Martre
3. Fonine
4. Belette
5. Hermine
6. Blaireau